

en hausse

Stéphane Le Foll s'est dit favorable à un calcul des retraites des agriculteurs sur les 25 meilleures années. Le ministre a également annoncé qu'il plaidera pour une augmentation des cotisations, et a évoqué un besoin d'augmentation de deux points sur trois ans.

La rentabilité des importateurs anglais a chuté depuis le Brexit, selon la Wine and Spirit Trade Association. Résultat, le prix d'une bouteille de vin provenant de l'Union Européenne devrait augmenter de 29 pences en moyenne. L'association estime à 250 millions d'euros par an le surcoût de la dévaluation de la livre sterling.

en baisse

en coulisses

« Vous devez prendre des mesures pour protéger les applicateurs et les salariés et vous devez mettre sous pression les firmes phytosanitaires dont nous ne souhaitons plus être les otages. Enfin, si les molécules sont à ce point nocives [...] retirez-les du marché. » **BERNARD FARGES**, président de la Cnaoc



C'est par cette exhortation claire et nette que le président de la Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à appellations d'origine contrôlées conclut sa lettre ouverte au ministre de l'Agriculture. Il y dénonce l'impact de

l'article 21 du projet d'arrêté phyto (voir Réussir Vigne de novembre 2016, page 3) sur la filière et l'incompatibilité entre l'établissement de zones de non-traitement en bordure des habitations et le droit à la propriété établi par la constitution. Et de prévenir que l'impact de cette mesure entraînerait la disparition de plusieurs milliers d'hectares, la vigne se situant à 35 % en zone périurbaine, et à 9 % en zone urbaine. Depuis, Manuel Valls a annoncé que l'arrêté reprendrait celui de 2006.

Un pas de plus pour les variétés résistantes Suite au CTPS (Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées (voir Réussir Vigne de novembre 2016, page 8), le conseil spécialisé de FranceAgriMer s'est prononcé

Les pépiniéristes lancent une formation diplômante

L'institut de formation de Richemont a profité du congrès de la Fédération française de la pépinière viticole (FFPV) pour lancer la première formation diplômante de « Responsable technique de la pépinière viticole ». « Le nombre de professionnels s'érode, constate Wali Nourestani, directeur de l'Institut. Il est passé de 4000 en 1998, à 979 en 2015. Et il n'existe pas de cursus certifié pour la pépinière. » C'est à présent chose révolue. En partenariat avec le conservatoire de valorisation du patrimoine viticole charentais et le syndicat des pépiniéristes de la région du cognac, l'Institut de formation de Richemont a mis sur pied cette formation d'un an (350 h).



LES PÉPINIÉRISTES NE DISPOSAIENT PAS D'UNE FORMATION DIPLÔMANTE SPÉCIFIQUE. C'est chose révolue avec le cursus certifié « Responsable technique de la pépinière viticole ».

Elle sera accessible suite à un bac pro ou un BTS viti-oen et se déroulera en contrat de professionnalisation, voire en contrat d'apprentissage. Six domaines y seront abordés : la production de la pépinière

viticole, la gestion d'entreprise, la réglementation, le technico-commercial, la qualité et la communication. À l'issue du cursus, trois épreuves permettront de diplômer, ou non, les élèves : un examen pratique, une soutenance orale de type rapport de stage et un examen oral sur un sujet tiré au sort. Ce diplôme sera aussi accessible en formation continue, qu'elle soit classique ou à la carte (module par module). L'Institut ambitionne de former une quinzaine de pépiniéristes par an, la première promotion entrant en septembre 2017.

CLARA DE NADAILLAC

Pour plus d'infos taper mfr.richemont@mfr.asso.fr

sur le classement des variétés résistantes. À l'unanimité, 23 variétés ont reçu un avis favorable de classement définitif, tandis que dix autres ont bénéficié d'un avis favorable de classement définitif mais avec une réserve sur l'étiquetage. Cela concerne celles employant le nom d'un cépage actuel dans leur dénomination (cabernet blanc, cabernet cortis, etc.). Enfin, FranceAgriMer a apposé son veto sur le cabernet jura, du fait de l'utilisation d'une indication géographique. Parallèlement à cela, le conseil spécialisé a rendu un avis favorable quant au classement temporaire de quatre variétés Inra. La balle est à présent dans le camp de Stéphane Le Foll, qui devrait se prononcer dans les semaines

qui viennent, selon son conseiller Sébastien Couderc. « C'est une réponse aux défis de la viticulture, à ainsi résumé ce dernier, mais c'est aussi un engagement pour plus de trente ans. Il ne faut pas prendre du retard face à nos concurrents. Mais il faut également s'assurer que nous avons les terroirs et la typicité adéquats. Par ailleurs, certaines dénominations induisent le consommateur en erreur. » Une position pour le moins sibylline...

L'Allemagne a signalé la présence de la sous-espèce *Xylella fastidiosa fastidiosa* dans le Land Saxe »

JEAN-PIERRE VAN RUYSKENSVELDE, directeur général de l'IFV

Un observatoire pour les variétés résistantes

C'est une première! Les organismes techniques, IFV en tête, souhaitent accompagner le déploiement des variétés résistantes en France en lançant un observatoire national des cépages résistants. Pour Jean-Pierre Van Ruyskensvelde, directeur général de l'institut, le but est de suivre l'évolution des bioagresseurs et la durabilité de la résistance, afin de pouvoir s'adapter au plus vite en cas de problème ou élaborer des protocoles de traitement pour éviter les contournements.



JEAN-PIERRE VAN RUYSKENSVELDE, directeur général de l'IFV annonce la création d'un observatoire national pour les variétés résistantes.

Un réseau social pour les viticulteurs

Et pour ce faire, la filière va mettre sur pied un large réseau d'observations. « Nous allons réunir des généticiens et des pathologistes, afin qu'ils travaillent main dans la main, explique-t-il. Il s'agira d'une unité mixte autour de l'unité Save à l'ISVV de Bordeaux. » Elle sera notamment chargée d'étudier la construction génétique des différentes variétés, autres que les Resdur obtenues par l'Inra. Les interprofessions, chambres d'agriculture, et l'IFV y seront bien sûr associés. Car l'unité s'appuiera, entre autres,

sur les essais actuellement en cours au sein des différents bassins.

« Mais la grande nouveauté, c'est que parallèlement à cela, nous souhaitons lancer un réseau social à destination des viticulteurs pionniers qui auront planté ces variétés résistantes, poursuit Jean-Pierre Van Ruyskensvelde. Ils pourront ainsi nous remonter toutes leurs observations de terrain, telles que la tolérance aux viroses, l'apparition de symptômes différents pour le mildiou, ou encore l'émergence de nouvelles maladies ». Tout cela devrait être effectif pour la prochaine campagne.

CLARA DE NADAILLAC

De nouvelles pratiques autorisées dès 2017

Parmi les principales résolutions validées lors du dernier congrès de l'OIV (Organisation internationale de la vigne et du vin), figure l'adoption de principes généraux de vitiviniciculture durable. « Il s'agit de montrer que tous les pays membres vont dans le même sens », souligne Valérie Lempereur, experte au sein de la délégation française. Autre mesure phare, la distinction dorénavant établie entre ad-

ditifs et auxiliaires technologiques. Du côté des chais, de nouvelles pratiques devraient être autorisées dès 2017, après validation par la commission européenne. Il s'agit de la stabilisation tartrique par ajout de polyaspartate de potassium, avec une dose de traitement optimale de 100 mg/l et des plaques filtrantes renfermant des zéolithes Y-faujasite pour adsorber les chloroanisoles.

MATHILDE LECLERCQ

1 cm de naturel*



Il est temps de préférer



FRAYSSINET
LE FERTILISANT ORGANIQUE

groupe-frayssinet.fr

*N°1 français, FRAYSSINET fabrique depuis 1870 pour les professionnels, des fertilisants organiques concentrés, à base de matières premières nobles sélectionnées, garanties sans boues urbaines et sans déchets verts.

Évalué exemplaire AFAQ 26000. Certifié AFAQ 9001.

YouTube f t in